Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **129 (2003)**

Heft 21: **Pont neuf**

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Jacques Perret

Est-il possible d'**entretenir** ?

PETIT CROQUIS DÉPLACÉ

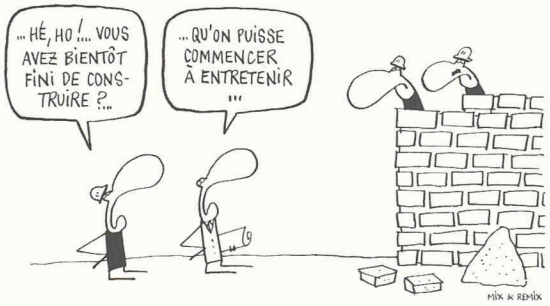

Si les travaux d'entretien effectués sur le pont Bessières que nous présentons dans ce numéro ont un intérêt certain du point de vue technique - et accessoirement historique -, ils ne sont toutefois guère emblématiques des retombées indirectes souvent liées à ce genre d'intervention pour les usagers : en effet, les conséquences sur l'utilisation normale de l'ouvrage sont demeurées minimes, puisque l'essentiel des rénovations a porté sur des éléments n'affectant pas directement son exploitation. Ce dossier est en revanche l'occasion de nourrir quelques réflexions générales sur l'entretien des infrastructures publiques et le rôle des ingénieurs dans la perception qu'en ont les milieux non spécialisés.

Tout d'abord, il faut une nouvelle fois rappeler que de tels travaux ne devraient pas systématiquement être les premiers à subir les effets des difficultés rencontrées par les finances publiques. Il n'est pas nécessaire de disposer d'une grande expérience des milieux politiques pour savoir que les budgets d'entretien sont régulièrement brandis par nos élus pour nous faire croire qu'ils sont à même de réaliser des économies substantielles. Or il ne s'agit pas là de réelles économies, mais de reports de dépenses nécessaires sur les générations futures. Outre qu'ils sont en contradiction flagrante avec certains principes de base du développement durable - principes auxquels l'ensemble du monde politique dit pourtant adhérer -, il est unanimement reconnu que ces reports engendrent un accroissement non linéaire des dégradations des structures qui conduisent inexorablement à une augmentation des coûts et de la durée des travaux à effectuer dans le futur. Il conviendra à ce sujet d'être particulièrement attentif aux futures décisions sur les budgets attribués aux routes nationales lorsque leur réseau sera totalement achevé.

D'autre part, en tant que spécialistes, il est du devoir des ingénieurs de prendre le temps de sensibiliser le grand public à la nécessité technique des travaux d'entretien. Ceux-ci sont en effet systématiquement ressentis comme nuisibles par les utilisateurs, alors qu'ils sont généralement réalisés en premier lieu pour leur propre bénéfice. Les polémiques - scandaleusement attisées par de nombreux médias - autour de la rénovation des tunnels de Glion montrent bien le désastreux déficit d'information qui règne en la matière. Même s'ils ne permettent pas de supprimer les inévitables nuisances qu'engendre n'importe quel type de travaux, des compléments d'information d'ordre technique favoriseraient certainement la responsabilisation des citoyens, les poussant éventuellement à revoir quelque peu l'individualisme forcené de leur réaction.